

# Compte-rendu de l'Assemblée Générale ordinaire du 15/01/2022 de l'association « Semeurs de forêts »

## Note préalable :

*Conformément aux statuts, seules les personnes ayant droit de vote dans l'association sont invitées à l'assemblée générale. Les droits de vote concernent les adhérents étant également membres actifs, c'est à dire ayant participé à au moins une action sur le terrain, ou participant au fonctionnement de l'association. Les membres bienfaiteurs ont également le droit de vote. Sur les 202 personnes ayant adhéré à l'association, seules 23 ont participé aux activités de l'association et ont donc droit de vote.*

## Annexes : Rapport d'activité 2021

## Présents :

- David Buffault
- Florence Massin
- Sylvie Carlier
- Patrick Ceruti
- Matthieu Chaumin
- Donatien Reguron

David Buffault est désigné président de séance.  
Florence Massin est désignée secrétaire de séance.

## Pouvoirs :

David Buffault : Christophe Morizot

## Ordre du jour :

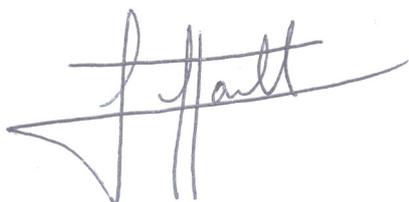
1. Rapport moral de la présidente, Florence Massin : le compte-rendu des actions réalisées en 2021, celles de 2022 et ce que nous prévoyons pour la fin de l'année 2022.
2. Rapport financier de Sylvie Carlier Trésorière.
3. Vote du quitus (approbation des comptes)
4. Divers (Questions/Réponses)

Vote du quitus : approuvé à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 16h40

Secrétaire de Séance : David Buffault  
Florence Massin

Président de séance :



# Semeurs de Forêts

**Rapport d'activité 2021  
et bilan comptable**

Face aux défis environnementaux actuels, la plantation d'arbres a le vent en poupe. Des programmes de reboisement de centaines de millions d'arbres sont menés en Inde, en Éthiopie, en Turquie, ... Rien de tel en France où, nous rassure-t-on, la forêt va bien, et où les fonds débloqués dans le cadre du plan de relance vont principalement alimenter l'industrie du bois. Les forêts exploitées souffrent du changement climatique. En cause : des pratiques issues de l'agriculture intensive qui ont, au fil des décennies, transformé nos forêts en champs d'arbres, détruit leurs sols et appauvri la biodiversité.

84% des forêts françaises sont en effet composées de 2 essences ou moins, et seulement 4% en contiennent 4 ou plus\*. Les « coupes rases », de plus en plus répandues, laissent derrière elles des déserts aux sols ravagés. Les activités humaines de loisirs (promenades, VTT, accrobranche) perturbent également la faune et leur reproduction dans les rares endroits où elle a pu s'installer.

C'est pourquoi nous nous sommes donnés comme mission, la création de nouvelles forêts en France sanctuarisées afin de les transformer en îlots de biodiversité qui seront rendus à la nature.

L'année 2021 a été très riche avec une accélération des actions de l'association. Je vous présente tous mes vœux pour l'année 2022. Qu'elle vous soit riche de sens et de beaux moments.

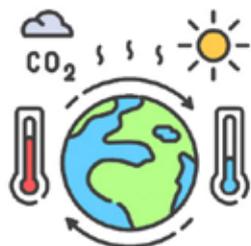
Florence Massin, présidente de Semeurs de Forêts



\* Données IGN inventaire forestier 2020  
[https://inventaire-forestier.ign.fr/IMG/pdf/memento\\_2020.pdf](https://inventaire-forestier.ign.fr/IMG/pdf/memento_2020.pdf)

# Des défis immenses aujourd'hui

Dérèglement climatique, érosion de la biodiversité, perte des milieux naturels, il n'est malheureusement plus nécessaire d'avoir à convaincre de ce qui est en cours.



## Agir en plantant des arbres ?

**Mais des questions se posent :**

- ◆ **Les plantations respectent-elles bien la biodiversité locale ?** Ce n'est pas le cas des plantations en monoculture d'essences non indigènes.
- ◆ **Les arbres plantés deviennent-ils adultes ?** De nombreuses plantations périssent par manque d'entretien, pour des raisons de coût, ou de mauvaises méthodes.
- ◆ **Que deviennent-ils sur le long terme ?** Beaucoup sont destinés à être exploités quelques décennies plus tard, pour un bilan carbone neutre voire négatif.



## Comment les protéger sur le long terme ?

A quoi sert-il de planter des arbres qui seront coupés dans quelques dizaines d'années ? Changement de propriétaire, de politique, ... Où planter pour s'assurer le plus possible de la pérennité des plantations pour plusieurs siècles ?



Pando, une immense colonie clonale de peupliers faux-trembles, située à l'ouest des États-Unis dans l'Utah, est considérée comme l'organisme vivant le plus lourd et le plus âgé de la planète, avec une masse estimée à 6 000 tonnes, et un âge de 80 000 ans.

## Semeurs de Forêts : nos 3 axes

# Nous sanctuarisons nos terrains

En achetant les terrain au nom de l'association, ou en plantant uniquement sur des terrains de particuliers, d'entreprises ou d'institutions protégés contractuellement pour au minimum 99 ans.

Nous sommes la seule association de planteurs avec cette exigence.



# Une biodiversité maximale

Nous cherchons à recréer des forêts les plus diversifiées possible en plantant plus d'une trentaine d'essences arbustives de différentes tailles (de l'arbuste à l'arbre de canopée) adaptées au terrain.



# Nous plantons « local »

Pas de plantation à l'autre bout du monde pour réaliser des économies financières. Nos terrains se trouvent en France, et nous plantons des essences naturellement présentes sur le territoire. Nous nous approvisionnons dans des pépinières proches valorisant le label « Végétal Local ».



# Le bilan de 2021

## Une année 2021 riche !

L'année 2021 a été une année riche en acquisitions et en développement. A ce jour, 13,7 hectares sont aujourd'hui préservés sur 3 départements.

### ◆ La fin des plantations sur le terrain de Juvignies

Depuis l'achat du terrain de Juvignies dans le département de l'Oise en octobre 2019, près de 3600 arbres y ont trouvé leur place lors de sessions de plantations entre décembre 2019 et mars 2021. En tout, plus de 30 essences provenant de trois pépinières différentes (Lemonnier, Naudet et Crété), en godets forestiers et en racines nues, ont été implantées. Les taux de reprise ont été très satisfaisants avec plus de 97 à 98 % des arbres qui ont repris.

Près de 50 à 60 personnes différentes ont participé aux sessions de plantation. Nous avons passé beaucoup de temps sur l'entretien de mai à novembre 2021.

Le terrain est aujourd'hui suivi pour l'entretien et à ce jour en sanctuarisation.

### ◆ L'acquisition de deux nouveaux terrains

Après plusieurs mois de recherches pour acquérir un nouveau terrain dans les départements limitrophes à l'Île-de-France sans succès, il a été choisi de commencer à s'appuyer sur des porteurs de projets pour amener l'association Semeurs de Forêts à se développer au niveau national. Deux nouveaux terrains avec deux porteurs de projets ont ainsi été trouvés, Pierre Lavoix pour la Vienne pour le terrain de Jaunay-Marigny, et Donatien Reguron pour les Deux-Sèvres pour celui de la Lande Neuve de Clessé. Une nouvelle étape pour nous dans un cadre d'accompagnement.

Nous avons fait évoluer les méthodes de plantations. Toujours inspirées de la technique Miyawaki au niveau de la diversité des essences, nous avons baissé la densité des arbres à l'hectare (environ 1000 arbres/ha). Notre objectif aujourd'hui étant de lancer une dynamique avec la plantation au niveau du milieu naturel puis de laisser les arbres en libre évolution.



◆ **Les nouveaux espaces :**

- le terrain de **Jaunay-Marigny** (13450 Jaunay-Marigny) est une ancienne peupleraie de 5,7 hectares appartenant à la municipalité, coupée à ras il y a deux ans. L'espace forestier d'environ 4 hectares est déjà en régénération de forêt avec de très nombreux rejets de souches et des semis vigoureux, qui atteignent déjà 3 à 4 mètres de hauteur. Une partie du terrain est encore à l'état herbacé et c'est à cet endroit que seront plantés les jeunes plants. Un sentier pédagogique est envisagé pour permettre des visites possibles par petits groupes et à certains moments de l'année pour les écoles et les personnes intéressées par la découverte de la forêt. A ce jour, les premières plantations (500 arbres) auront lieu fin février 2022 sur 6500 m<sup>2</sup>.

La signature de l'acte d'achat a eu lieu le 28 décembre 2021. L'opération a coûté 13 450€, frais de notaire inclus.

- le terrain de **la Lande Neuve de Clessé** (33424 Clessé) est une ancienne pâture de 6,6 hectares encore entretenue par des fauches tardives, avec un certain nombre de haies déjà présentes, de magnifiques chênes centenaires bordant le terrain et créant au passage un effet lisière intéressant pour la préservation du lieu. Un étang artificiel, creusé à priori il y a plusieurs dizaines



d'années, est alimenté par des sources notamment au printemps. Sur ce terrain, nous avons le projet de compléter les haies déjà présentes et d'ajouter de larges bosquets pour créer de nouveaux habitats faunistiques.

La signature d'achat aura lieu le 18 janvier 2022. L'opération coûtera 33 424€ Les premières plantations (400 arbres) sont prévues pour début mars 2022.

#### ◆ Plusieurs partenaires nous accompagnent

L'association « Semeurs de Forêts » est soutenue financièrement par des particuliers, mais aussi des entreprises. Aujourd'hui, voici nos partenaires :

- l'entreprise « **Ameline Calendrier** » ([www.ameline-calendrier.fr](http://www.ameline-calendrier.fr)), située aux Sables d'Olonne, développe et commercialise des calendriers pour les entreprises. Elle était déjà présente à nos côtés en 2020.
- la « **Fabrika Web** » (<https://lafabrikaweb.fr>) est une entreprise spécialisée dans la création de sites web.
- « **Humana Project** » (<https://humana-project.fr>) est un groupe de musiciens, situé en Bretagne, sur le point d'éditer un prochain disque. Ils ont prévu de reverser la quasi totalité de leurs recettes au moment de la commercialisation de leur CD.
- « **Engagevent** » ([www.engagevent.fr](http://www.engagevent.fr)) est une entreprise spécialisée dans la création d'événements.
- « **Muji** » ([www.muji.eu](http://www.muji.eu)) est une enseigne de magasins japonais implanté en France.
- **ASI informatique** ([www.asi.fr](http://www.asi.fr)) est une entreprise spécialisée dans l'intranet collaboratif.
- Nous sommes rentrés dans le cercle fermé de **1 % for the planet**, grâce au parrainage de l'entreprise « New forest brewing company ».



# De belles perspectives

## ♦ De nouvelles perspectives pour 2022

Cette année sera consacrée :

- aux plantations sur les deux nouveaux terrains de l'association.
- à l'entretien du terrain de Juvignies
- à la recherche d'un nouveau terrain, sans doute dans un nouveau département
- au développement de la communication pour faire connaître auprès du grand public l'importance des forêts et des sols
- à l'écriture d'un ouvrage récapitulatif des fondamentaux pour créer une forêt et suivre les traces de l'association
- à la possibilité d'avoir un mécénat de compétences avec AXA dans un programme de transition vers la retraite d'une personne à plein temps. En cours mais à confirmer.
- à l'étude du passage de l'association en utilité publique.



# Nos actions à ce jour



Depuis sa création en janvier 2019, l'association n'a pas chômé !  
Voici quelques moments choisis.

## 2019

- ◆ janvier  
naissance
- ◆ avril  
identification d'un terrain d'1,4ha à acheter dans l'Oise
- ◆ juillet  
signature du compromis de vente et lancement d'une campagne de financement participatif par dons et prêts
- ◆ août  
premières apparitions dans les médias - formation d'une partie de l'équipe à la méthode Miyawaki en Belgique auprès d'Urban Forest
- ◆ octobre  
signature de l'acte d'achat
- ◆ décembre  
premières plantations de 370 arbres - 11 bénévoles - 6 jours

## 2020

- mars ◆  
plantation de 1000 arbres - 24 bénévoles - 5 jours
- juillet-août ◆  
interventions sur le terrain pour entretenir la plantation et l'aider à supporter la sécheresse
- novembre ◆  
les plantations sont annulées pour cause de confinement
- décembre ◆  
intervention dans un collège et à l'université du bien commun

## 2021

- ◆ janvier  
fin de remboursement du terrain
- ◆ février-mars  
plantation de 2000+ arbres - 45 bénévoles - 3 jours  
**- Fin de plantation sur le terrain de Juvignies, qui est maintenant en libre évolution à peine deux ans après la création de l'association**
- ◆ depuis février  
recherche de nouveaux terrains, des pistes possibles en Pyrénées Atlantiques, dans la Vienne, dans le Poitou... avec des équipes constituées localement
- ◆ avril  
intervention dans des classes de primaire
- ◆ décembre  
achat de deux nouveaux terrains

**3**

Terrains  
achetés

**13,7ha**

de terres  
protégées

**3700+**

Arbres  
plantés



**32**

Essences  
différentes

**100+**

Planteurs  
volontaires

**7**

Actions  
dans des  
écoles

# Bilan au 31/12/2021

Actif			Passif		
	<b>Immobilisations</b>		110	<b>Report à nouveau</b>	28 833,05€
210	Achat Terrains	34 150,00€			
218	Plants d'arbres immobilisations en cours	8 189,66€	168	<b>Emprunt</b>	18 500€
408	<b>Acompte</b> notaire	33 424,00€			
	<b>Trésorerie</b>			<b>Résultat</b>	34 260,36€
512	Banque Postale	5 829,75			
		81 593,41€			81 593,41€

# Compte d'exploitation au 31/12/2021

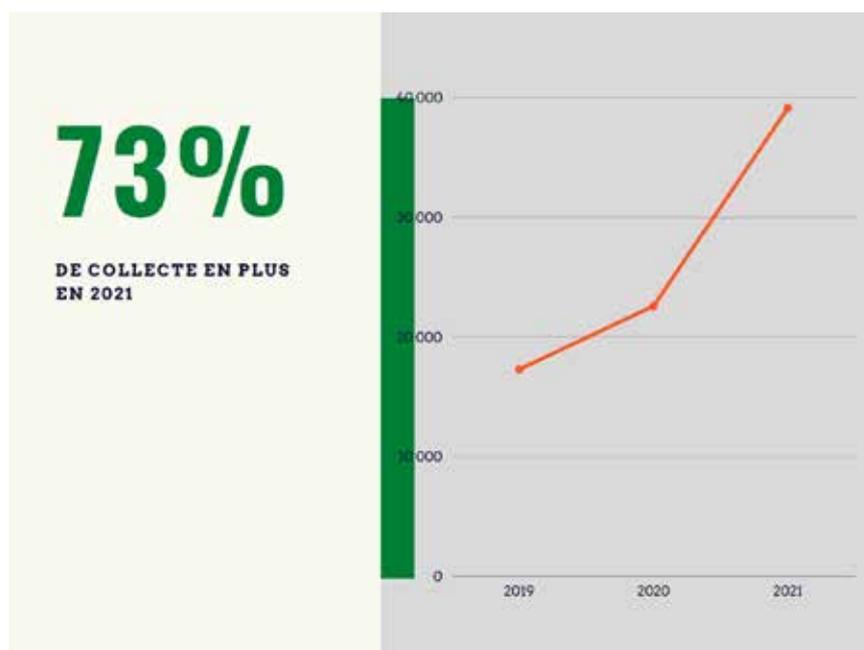
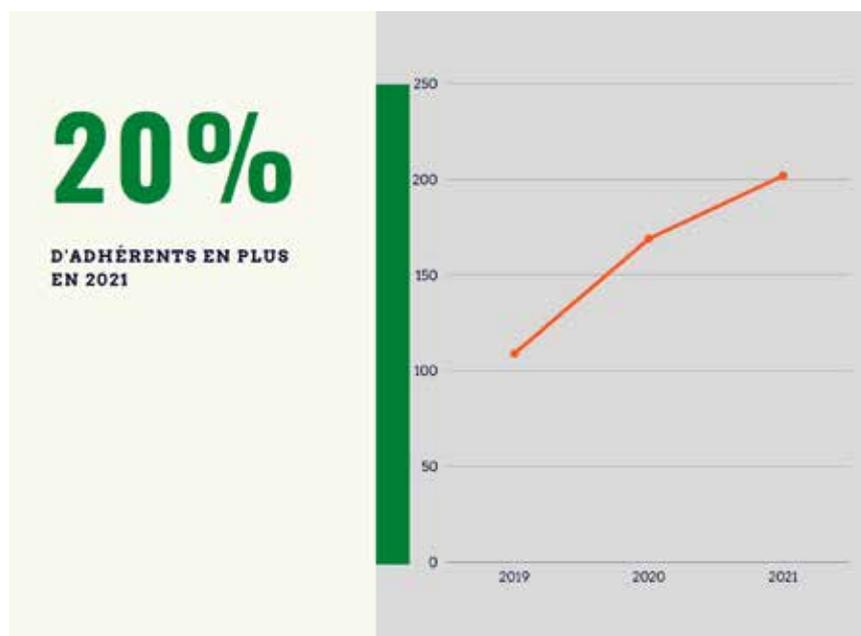
Débit			Crédit		
606	<b>Cisailles – débroussailleuses - terreau – paille</b>	813,03€	74	<b>Subventions</b>	5 442,60€
622	Frais d'enregistrement notaire	2 720,00€	754	<b>Dons collectes</b>	32 306,94€
623	Hébergement internet	26,63€	754	<b>Dons en nature, vente de livres</b>	1 385,08€
625	<b>Frais de déplacement</b>	1 100,40€			
627	Frais bancaires	151,20€			
635	<b>Taxe foncière</b>	43,00€			
	<b>Résultat</b>	34 260,36€			
		39 134,62€			39 134,62€

# Une belle évolution en 2021



## ◆ Cela promet pour la suite !

Que ce soit en nombre d'adhérents ou en montant collecté, la progression est importante. La collecte augmente plus rapidement que le nombre d'adhérents grâce au travail effectué afin de créer de nouveaux partenariats.



# CONTACTS

**Contact :**

[contact@semeursdeforets.org](mailto:contact@semeursdeforets.org)

www : [semeursdeforets.org](http://semeursdeforets.org)

Facebook : [@SemeursDeForets](https://www.facebook.com/SemeursDeForets)

Instagram : [semeurs\\_de\\_forets](https://www.instagram.com/semeurs_de_forets)

LinkedIn : [semeurs-forêts](https://www.linkedin.com/company/semeurs-forêts)

